

DIAMANT BLEU FLEXIBLE PART P

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP)

DIAMANT BLEU FLEXIBLE PART P

FR0010606178

DIAMANT BLEU GESTION, MEMBRE DU GROUPE LA FRANÇAISE AM

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de Gestion

L'objectif de gestion vise à avoir une progression régulière du capital investi sur la durée de placement recommandée de 4 ans, en exploitant la diversité des classes d'actifs dans le cadre d'un objectif de volatilité moyenne annuelle inférieur à 5%.

Politique d'investissement

La gestion du Fonds Diamant Bleu Flexible se veut opportuniste et réactive dans son allocation d'actifs: le portefeuille est diversifié entre plusieurs classes d'actifs mais peut à tout moment être concentré sur une seule classe d'actif dès lors que celle-ci présente à un moment donné les meilleures perspectives de performance.

Au fur et à mesure que les perspectives relatives des différentes classes d'actifs se modifient, le portefeuille sera ainsi rebalancé en conséquence.

La stratégie mise en place est discrétionnaire, et vise à sélectionner directement ou indirectement via des OPCVM, des instruments financiers liquides de classes d'actifs traditionnels (actions, obligataires, convertibles et monétaires).

Indicateur de référence

Compte tenu de son objectif de gestion et de la stratégie suivie, l'indicateur de référence retenu est composé de 20% Eurostoxx50 (dividendes nets réinvestis) + 80% Bloomberg Barclays Euro Agg AA and higher 1-3 TR.

Revenus Capitalisation

Principales catégories d'instruments financiers utilisés

Actions, produits monétaires et obligataires de la zone euro.

Le fonds peut être investi entre 0 et 100% sur ces classes d'actifs.

Modalités de rachat

les rachats exprimés exclusivement en millièmes de parts sont centralisés par BNP Paribas Securities Services chaque jour de bourse avant 11 heures et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative, calculée en J+2, le dénouement intervenant en J+2.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Le calcul de cet indicateur synthétique est fondé sur l'ampleur des variations des sous-jacents et est une mesure du niveau de risque et de rendement du fonds. Ce produit a un profil de risque relativement élevé (classé 3) pour un fonds diversifié, mais il a toutefois pour contrainte le respect d'un niveau de volatilité hebdomadaire moyenne annuelle inférieur à 5%, qui limite mécaniquement la part de l'exposition aux marchés actions.

Risques importants non pris en compte dans les indicateurs de risque

Risque de crédit : le Fonds est exposé à un risque de crédit (risque de baisse de la valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP pouvant baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP) pouvant ne pas être totalement pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Impact des techniques telles que des produits dérivés : Le fonds est susceptible d'utiliser des produits dérivés de types futures et options, essentiellement sur les marchés d'actions et de taux d'intérêt, dans le but d'augmenter ou de diminuer l'exposition du fonds aux différents marchés. L'utilisation de tels produits modifie le profil de risque du fonds.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil du risque futur.

Aucune garantie en capital n'est proposée sur ce produit.

DIAMANT BLEU FLEXIBLE PART P

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2% maximum (Part P) (non acquis à l'OPCVM)
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.94%
----------------	--------------

Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent et peut varier d'un exercice à l'autre.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

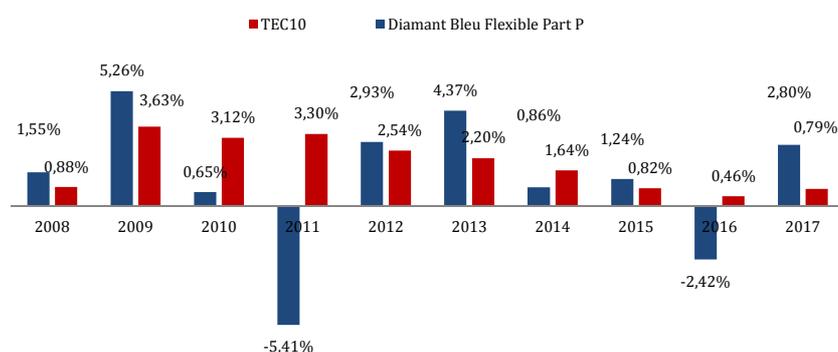
Commission de performance	néant
---------------------------	--------------

Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent et peut varier d'un exercice à l'autre.

La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de son indicateur de référence, avec High Water Mark.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer aux pages 11 et 12 du prospectus.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances sont calculées en euro. L'euro est la devise de référence du fonds.

Les performances sont présentées après déduction de tous les frais prélevés.

Date de création de la part : 26 mai 2008

Date de création du fonds : 28 février 2008

A noter que l'indicateur de référence était le Tec 10 jusqu'au 06/02/18. Depuis le 07/02/2018, il est remplacé par un nouvel indicateur :

20%Eurostoxx 50 total return + 80%

Bloomberg Barclays EuroAgg AA and higher 1-3

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire	BNP Paribas Securities Services
Valeur Liquidative	Disponible auprès de la société de gestion Diamant Bleu Gestion ainsi que sur le site Internet www.diamantbleugestion.com
Informations	<p>Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques ainsi que le document présentant les principes de la politique de rémunération des collaborateurs sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :</p> <p>SAS Diamant Bleu Gestion 63 Avenue des Champs-Élysées 75008 Paris Tel. 01 55 27 27 88 www.diamantbleugestion.com</p> <p>La responsabilité de Diamant Bleu Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.</p>

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

La société Diamant Bleu Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au :

7/02/2018